

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14038**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

TP : Titre professionnel Préparateur(trice) en maroquinerie

Nouvel intitulé : TP Préparateur monteur en maroquinerie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'Emploi (DELEGATION GENERALE A L'EMPLOI ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DGEFP)) Modalités d'élaboration de références : CPC Industrie	Directeur de l'unité territoriale de la DIRECCTE (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

243s Tannage des peaux, fabrication de chaussures, articles de vêtements en peau

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le (la) préparateur (trice) en maroquinerie participe à la fabrication de sous-ensembles ou d'articles de maroquinerie en toutes matières.

Les missions qui lui sont confiées concernent la préparation des pièces coupées pour les rendre aptes à être assemblées, l'assemblage des pièces par collage, en respectant les critères de qualité et de production définis par l'entreprise.

Autonome, il (elle) réalise dans un temps donné les opérations qui lui sont confiées. Il (elle) doit rendre compte de son activité et de la qualité de sa production auprès de sa hiérarchie de proximité, suivant des modalités propres à l'entreprise.

Il (elle) veille au bon fonctionnement du matériel utilisé et à l'opérationnalité de l'outillage, signale à sa hiérarchie les pannes machine pour qu'elles soient réglées par la maintenance.

Le (la) titulaire de l'emploi agit à partir d'instructions, le plus souvent orales, données par l'encadrement. Un descriptif opératoire peut lui être soumis, fiche technique ou fiche de consignes au poste.

Les éléments à transformer sont à disposition sur un chariot ou dans des caisses, souvent en paquets représentant la commande en cours. Des modalités de stockage et d'évacuation des pièces traitées peuvent être imposées.

REALISER LES OPERATIONS DE PREPARATION SUR DES PIECES DE MAROQUINERIE

Refendre et parer des pièces de maroquinerie.

Réaliser la teinte des tranches de pièces de maroquinerie.

Assembler des pièces de maroquinerie par collage.

Remborder des pièces de maroquinerie

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises de fabrication d'articles de maroquinerie

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2414 : Préparation et finition d'articles en cuir et matériaux souples

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le titre professionnel est composé d'activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel est accessible conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 9 mars 2006 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 14038 - REALISER LES OPERATIONS DE PREPARATION SUR DES PIECES DE MAROQUINERIE	Refendre et parer des pièces de maroquinerie. Réaliser la teinte des tranches de pièces de maroquinerie. Assembler des pièces de maroquinerie par collage. Remborder des pièces de maroquinerie

Validité des composantes acquises : 3 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).
Après un parcours de formation continue	X		Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).
En contrat de professionnalisation	X		Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Code de l'éducation, notamment les articles L. 335-5, L. 335-6 et R. 335-13, R. 338-1 et R. 338-2.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15/03/2012 paru au JO du 29/03/2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 9 mars 2006 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi ;
Arrêté du 8 décembre 2008 modifié relatif au règlement général des sessions de validation conduisant au titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Centres agréés par le Ministère chargé de l'emploi.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [TP Préparateur monteur en maroquinerie](#)